



Thierry Lavit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lourdes, le 14 décembre 2022

Thierry Lavit en déplacement à Bethléem

Dans le cadre du jumelage entre la Ville de Lourdes et la Ville de Bethléem, une délégation de la cité mariale a été invitée à participer à la cérémonie d'illumination de l'arbre de Noël de Bethléem. Thierry Lavit, Maire de Lourdes s'est rendu dans la ville Sainte du 1^{er} au 4 décembre dernier accompagné de Julien Lemaître, conseiller municipal délégué au Commerce, aux Halles et Marchés, à la Communication et au Numérique. Chaque année la ville de Bethléem invite les villes jumelées à ce grand rassemblement fraternel autour des festivités de Noël et en présence de grands artistes internationaux.

La délégation de Lourdes a été reçue officiellement par le Maire de Bethléem, M. Hanna Hanania lors d'un dîner officiel. Les deux maires ont pu échanger autour de la situation géopolitique de la Palestine et des valeurs qui unissent la ville de Lourdes et Bethléem. Ils ont également pu faire le point sur les projets de coopération décentralisée entre les deux villes à savoir le projet de professionnalisation des étudiants en hôtellerie-tourisme de l'Université de Bethléem, les animations autour des festivités de Noël, et notamment le rayonnement de l'artisanat local palestinien et les perspectives d'un marché de Noël à Lourdes dans les prochaines années. Thierry Lavit a remis des cadeaux protocolaires à M. Hanania, dont un livre relié sur la vie de Bernadette en édition originale.

Le Consul Général de France, Monsieur René Troccaz, a également accueilli la délégation autour d'un petit déjeuner de travail au Consulat Général de France à Jérusalem. La crise économique mondiale liée à la crise sanitaire de la Covid-19 a été au cœur des discussions, les deux villes jumelles ont beaucoup souffert de la fermeture des frontières et de l'arrêt brutal du tourisme. Néanmoins, la ville de Lourdes a bénéficié du soutien de l'État français et de ses partenaires à travers le Plan Avenir Lourdes, ce qui lui a permis d'entrevoir une sortie de crise plus rapide que la ville de Bethléem. Le Maire de Lourdes a rappelé que le concept de diversification du tourisme apparaît comme obligatoire et nécessaire, désormais développé dans le Plan Avenir Lourdes. Le tourisme spirituel doit rester le socle de Lourdes mais il doit être complété et diversifié, notamment à travers le dialogue inter-religieux, philosophique et universitaire.



Thierry Lavit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une rencontre avec M. Elias Juha, Directeur de l'Université de Bethléem, a permis au Maire de Lourdes de faire le point sur les échanges entre la ville et l'Université. Le Directeur a confirmé une nouvelle fois l'importance de ces stages pour les étudiants en hôtellerie et management, ce stage est obligatoire en fin de cycle. Thierry Lavit a réaffirmé son soutien à ce projet et a confirmé que 3 étudiants palestiniens seraient de nouveau accueillis à Lourdes à l'été 2023 pour leur stage professionnel.

Une visite auprès de l'Alliance française en présence de M. Anton Sfeir, vice-président, Mme Souad Handal, vice-présidente, Mme Fayrouz Abboud, directrice, et Irène Bonnand, personnel de l'Alliance en charge des projets et des cours de français ont permis de faire le bilan du partenariat. Thierry Lavit a profité de ce temps d'échange pour leur rappeler que la France est le pays des Droits de l'Homme avec une devise « Liberté, Égalité et Fraternité » : liberté d'expression, liberté de choisir sa religion, son orientation sexuelle et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le point d'orgue de ce déplacement s'est déroulé le samedi soir pour les célébrations de Noël et l'illumination du sapin. Cette cérémonie s'est tenue en présence des autorités palestiniennes, du Gouverneur de Bethléem, de ministres palestiniens, des différents représentants des communautés chrétiennes, des délégations des autres villes jumelées. Lors de cette soirée, des échanges très intéressants ont eu lieu entre la ville de Lourdes et les autres collectivités sur leurs projets en cours avec Bethléem. Pour le spectacle, la municipalité de Bethléem avait demandé à la ville de Lourdes de venir accompagnée d'un chanteur ou d'un groupe de musique.

"J'ai naturellement proposé à Eyma Sharen, interprète de Bernadette Soubirous dans la comédie musicale du même nom, de faire partie de la délégation lourdaise. Eyma s'est produite devant plus de 3 000 personnes sur la Place de la Mangeoire lors de ce grand événement fraternel, avec des artistes mondialement connus comme la chanteuse d'Afrique du Sud, interprète du tube « Jérusalem », Nomcebo Zikode. Ce fut une opportunité incroyable pour la comédie musicale que de se produire au Moyen-Orient. L'objectif est de faire rayonner Lourdes et Bernadette Soubirous



Thierry Lavit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

„dans le monde entier, et in fine, de promouvoir la ville de Lourdes pour attirer de nouveaux touristes” a déclaré Thierry Lavit.

Enfin, la délégation lourdaise a pu bénéficier d'une visite guidée de Bethléem et de ses Lieux Saints : l'Église de la Nativité, la Grotte de Lait et la Rue de l'Étoile, qui sont tous classés Patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans un deuxième temps, une visite guidée de Jérusalem et des Lieux Saints : Église du Saint Sépulcre, le Mur des Lamentations (Western Wall en anglais) et la mosquée d'Al-Aqsa a pu être organisée pour la délégation de Lourdes.

« Cette visite en Terre Sainte, à quelques jours de Noël, a marqué les esprits.

Cela nous rappelle à quel point ;

La France est plus qu'un pays : c'est une Terre de Liberté.

Lourdes plus qu'une ville : c'est la cité de la Fraternité » a conclu Thierry Lavit.

Fraternellement,
Thierry LAVIT.



Thierry Lavit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Crédit photo : *Cabinet du Maire de Lourdes*

Légende photo : *Le Maire de Bethléem, M. Hanna Hanani, à gauche du Maire de Lourdes, Thierry Lavit lors de l'accueil officiel de la délégation de la ville de Lourdes à l'hôtel de ville de Bethléem*



Thierry Lavit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Crédit photo : *Cabinet du Maire de Lourdes*

Légende photo : *La délégation de la ville de Lourdes lors de la visite dans les bureaux de l'Alliance Française de Bethléem.*



Thierry Lavit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Crédit photo : *Cabinet du Maire de Lourdes*

Légende photo : *Le Consul Général de France, Monsieur René Troccaz, a également accueilli la délégation autour d'un petit déjeuner de travail au Consulat Général de France à Jérusalem.*







af
Alliance Française
Bethléem - Palestine
جمعية الثقافة الفرنسية
بيت لحم



Je t'aime
mais non plus
Salut !
Vello !